

Annexe V ORGANISATION DE LA FORMATION Annexe Va Grille horaire

BTS commerce international		Horaire de 1 ^{ère} année			Horaire de 2 ^e année			Cycle de 2 ans ⁽¹⁾		
		Semaine	a (2)	b (2)	Total a+b ⁽²⁾	Semaine	a (2)	b(2)	Total a+b ⁽²⁾	Total heures ⁽³⁾
1. Culture générale et expression		2	1	1	3	2	1	1	3	120
2. Langue vivante étrangère 1 : anglais		4	3	1	5	3	2	1	4	210
3. Langue vivante étrangère 2		4	3	1	5	3	2	1	4	210
4. Culture économique, juridique et managériale		4	4	0	4	4	4	0	4	240
5. Enseignement professionnel (EP) et général associé										870
Détail 5	Relation commerciale interculturelle (4)	4	2	2	6	2	2		2	180
	RCI en anglais et économie et gestion (co-intervention) (5)	1		1	4	2		2	8	90
	Mise en œuvre des opérations internationales (4)	5	3	2	7	6	4	2	8	330
	Développement commercial international (4)	5	3	2	7	4	2	2	6	270
Total heures devant élèves		29	19	10		26	17	9		1650
Total heures enseignant		30	19	11	41	28	17	11	39	1650
Enseignement facultatif Préparation et suivi de césure		2	2	0	2	2	2		2	120
Enseignement facultatif Langue vivante 3		2	2	0		2	2		2	120

(1) Compte tenu du stage et de la période d'examen, le volume horaire du cycle pour l'étudiant est calculé sur une base théorique de 60 semaines de cours effectif.

(2) a : cours en division entière, b : travaux dirigés en demi-classe, a+b : horaires professeurs pour les divisions en demi-classe en cas de dédoublement des TD.

(3) Le total des heures étudiant sur la durée du cycle est fourni à titre indicatif.

(4) Les trois blocs de compétences font appel à des approfondissements spécifiques à l'enseignement de culture économique, juridique et managériale (CEJM appliquée). Il s'agit notamment des aspects de management interculturel, de droit international et de géopolitique (notions de géographie économique et humaine).

(5) L'horaire de co-intervention en RCI est pris en charge par un enseignant d'économie et gestion et l'enseignant d'anglais. Il peut se matérialiser par :

- des ateliers de pratiques relationnelles dans des contextes interculturels, des ateliers de production d'écrits ou activités orales dans des contextes digitaux, des ateliers d'animation de réseaux ;
- la préparation de missions ponctuelles (voyages d'étude, salons, missions export...) liées ou non aux stages ; - des modules d'aide personnalisée.